

**Royaume du Maroc
Ministère des
Affaires Etrangères
et de la Coopération**



المملكة المغربية
وزارة الشؤون الخارجية
والاندلس

Le Cabinet

الديوان

Rabat, le 13 juillet 2012

Note

A

Monsieur le Ministre

Objet : Déjeuner de travail avec Monsieur Mohamed El Kadiri, Secrétaire Général du Groupe Office Chérifien des Phosphates (OCP) - jeudi 12 juillet 2012.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Monsieur le Ministre, que j'ai participé à un déjeuner de travail, organisé par Monsieur Mohamed El Kadiri, Secrétaire Général de l'OCP, le jeudi 12 juillet 2012. Cette réunion fait suite à celle ayant eu lieu entre Monsieur le Ministre et Monsieur Mostafa Terrab, Président Directeur Général de l'OCP, le mardi 29 mai 2012.

Monsieur El Kadiri a commencé par un exposé sur les phosphates :

1. Les phosphates : des matières premières stratégiques

Les phosphates sont des matières premières à la fois, stratégiques, vitales pour la vie et constituent une part essentielle de la sécurité alimentaire mondiale. Cette matière première est plus importante que le pétrole dans le sens où « l'on peut se passer de voitures, mais pas de nourriture ».

En 2011, la production marocaine de phosphates a été de 28 millions de tonnes, plaçant le Maroc au 3^{ème} rang mondial. De

cette production, le Maroc exporte 20 millions de tonnes, ce qui fait de lui le 1^{er} exportateur mondial de phosphates.

Cette fabuleuse richesse qui peut couvrir les besoins mondiaux pendant 600 ou 700 ans, fait du Maroc une cible. Ainsi, en vue de garantir leur approvisionnement en phosphates, les pays développés ont envisagé 2 options :

- a. S'allier au Maroc, l'aider à se développer ;
- b. Dominer le Maroc, l'affaiblir.

2. Campagne contre l'OCP :

Depuis quelques années, l'OCP est confronté à une campagne virulente orchestrée par des ONG, en particulier, en Norvège, aux Etats-Unis d'Amérique, en Nouvelle-Zélande et dans une moindre mesure, en Espagne. Ces activistes prennent prétexte de l'exploitation par l'OCP des mines de PhosBoucraâ pour appeler à un boycott de phosphates marocains. Or, la part de PhosBoucraâ, dans la production marocaine totale n'atteint que 2%.

En réaction, l'OCP a fait réaliser des études juridiques par de grands cabinets. Celles-ci démontrent, preuve à l'appui, qu'il ne contrevient à aucune convention ou résolution internationale.

3. La stratégie commerciale de l'OCP à l'international :

L'Inde est le 7^{ème} client du Maroc en matière d'importations de phosphates. Cependant, dans un souci de diversification de la clientèle, l'OCP dispose d'un bureau de représentation au Brésil (à Sao Paulo), pays immense mais ne possédant pas de phosphates, et compte s'implanter en Afrique Subsaharienne, où les terres arables sont disponibles mais où l'agriculture reste faible. Face à ce constat, l'idée serait de mettre en place une sorte de « zone atlantique Sud » : « Brésil-Afrique », dans laquelle, il y aurait une forte demande marocaine de phosphates.

c. La diplomatie des phosphates :

Dans le cadre d'arrangement avec plusieurs pays de la Caraïbe et du Pacifique, l'OCP livre à ces pays, gracieusement, des phosphates. Cependant, l'OCP risque d'être « épinglé » par les Etats-Unis d'Amérique, voient leur « chasse gardée » envahie, l'accuseraient de « dumping ». Pour palier à ce scénario, M. El Kadiri propose le montage suivant :

L'AMCI achèterait à l'OCP les quantités nécessaires de phosphates, sachant que préalablement à leur livraison aux pays concernés, ces phosphates seraient payés grâce à un don de la Fondation OCP¹, elle-même alimentée par le Groupe de l'OCP.

De cette manière, les apparences seraient sauvées et l'opération s'inscrirait dans un cadre légal.

d. Conclusions :

Le Secrétaire Général du Groupe de l'OCP a émis les propositions suivantes :

- 1.** Organiser une réunion MAEC- OCP- AMCI afin de mettre au point une convention.
- 2.** A moyen terme, l'OCP pourrait accueillir les cadres-stagiaires de l'Académie Marocaine des Etudes Diplomatiques en vue de leur faire visiter le siège de l'OCP, la Mine de Khouribga et celle de PhosBoucraâ.

¹ « *La Fondation OCP, organisme à but non lucratif, a vocation à matérialiser et à pérenniser les engagements sociaux et sociétaux du Groupe. Elle intervient dans **l'éducation** et la **sécurité alimentaire** à travers une méthodologie basée sur la recherche-action. La Fondation agit aussi bien au plan **local** qu'**international**, dans le cadre de la **Coopération Sud-Sud**, avec **l'Inde** notamment.* » (Site Internet officiel du Groupe OCP : <http://www.ocpgroup.ma/>)

- 3.** Organiser des briefings périodiquement au Ministère pour les cadres de l'OCP et vice-versa, à l'OCP, pour les diplomates.

L'objectif étant d'instaurer une coordination entre l'action diplomatique pure et la politique commerciale du Groupe de l'OCP, qui puissent servir, au mieux, les intérêts de notre pays.

Il convient de relever que l'Office Chérifien des Phosphates a les moyens de conduire sa politique, tout seul, mais a, tout compte fait, besoin de la couverture politique du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.